

Rapport de la journée pré-conférence 2025



Déléguée groupe 74, Région Nord-Ouest du Québec

Debbie L.

Préparé par Mélanie C.

Déléguée-adjointe

Région 90

Nord-Ouest du Québec

Rapport de la « Journée pré Conférence »

du 15 mars 2025, réalisée simultanément en présence à l'école Laval-Junior et en virtuel sur la plate-forme de la région 90.

75^{ème} Conférence des Services généraux ayant pour thème :

« Travailler ensemble, accroître la confiance »

Remerciements aux participants de cette journée ainsi qu'aux animateurs des différents ateliers.

Un merci tout particulier aux secrétaires qui ont grandement contribué au contenu de ce rapport.

Un immense MERCI à Debbie qui attend ce compte rendu avec curiosité et intérêt. Tu effectues un travail remarquable et je sais que tu nous représentes avec tout ton amour, ta force, ta rigueur et ton investissement.

Bonne Conférence mon amie!

I. Ordre du jour

ARTICLE J : Envisager une proposition de projet pilote pour une séance sur l'harmonie et l'efficacité.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Pensez-vous que la session proposée sur l'harmonie et l'efficacité améliorerait la communication et permettrait de mieux traiter les préoccupations à la Conférence des Services généraux ?

- Suite à la transparence de l'explication des événements qui ont mené à cette proposition de session, les participants sont d'accord afin que les délégués soient entendus et proposent que ce soit le Président du Conseil des Services généraux qui anime cette session, et non le Directeur général qui est un employé et parfois concerné. Sont en faveur de la période d'essai, mais proposent 5 ans.
- L'hyper communication va rapidement.
- Il ne faut pas oublier les principes au-dessus des personnalités, la croissance est la survie du mouvement.
- En faveur, cela permettrait d'améliorer la communication. Exprimer nos différences en communiquant.

2. Quels avantages ou défis envisagez-vous avec cette nouvelle session ?

- Les participants espèrent que nos délégués seront entendus et que la pratique faite en 2024 de changer l'ordre des propositions de l'assemblée afin de prioriser le PLBB, ayant eu comme résultat de reporter des propositions à la prochaine Conférence, ne se reproduise plus. Ça ne s'était jamais fait auparavant. Que la pyramide inversée soit respectée.

II. Collaboration avec les milieux professionnels

Article E. Discuter de l'expérience partagée pour informer les professionnels sur la façon dont les AA peuvent servir de ressource pour les alcooliques sans-abri ou neurodivergents.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

- 1. Comment notre Région informe-t-elle actuellement les professionnels travaillant avec les alcooliques en situation d'itinérance et neurodivergents sur le rôle des AA ?**
 - Beaucoup de travail à faire, par contre, certains districts sont très proactifs dans ce domaine
- 2. Quelles méthodes ont été efficaces et quels défis rencontrons-nous dans cette sensibilisation ?**
 - Selon les participants qui travaillent au niveau de leur district, ne rencontrent pas de défi, tout est dans l'approche faite.
 - Les participants sont en faveur de séparer les deux points itinérance et neurodivergents et heureux de savoir que la brochure demandée en 2024 sur les itinérants n'a pas été retenue, car n'aurait pas été utile.
 - C'est de trouver un moyen de retenir ses membres itinérants, sans faire fuir les autres membres présents. Il faut trouver une solution.
 - 45 réunions par jour, les itinérants arrivent à pied, viennent prendre un café. On leur dit, venez, mais soyez tranquilles. Il faut être conciliant avec eux. La seule condition pour être membre est un désir d'arrêter de boire. Nous devons en prendre conscience.
 - Une personne de la rue, venue prendre un café à la réunion. Je l'ai revu lors d'une autre réunion. Dans un after meeting, je lui ai offert un café et un hamburger. Le gars était heureux et se sentait inclus avec nous.

III. Correctionnel

Article D : Examiner le sondage du Correctionnel

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Comment notre Région encourage-t-elle les membres à s'impliquer dans le service correctionnel ?

- Les parrains de l'extérieur amènent des membres pour partager.
- La Région 90 organise chaque année un congrès des Centres de détention qui est très populaire pour démystifier et rassurer les membres qui ne connaissent pas cette structure. Ce sont des détenus ou ex-détenus qui partagent durant cette journée.
- La Région 90 a également un Comité pour les Centres de détention avec un responsable et un adjoint pour s'en occuper. Ces responsables animent une réunion en parallèle au Comité régional pour les parrains, les marraines et tous les membres intéressés. L'information circule bien.
- La Région offre des abonnements de La Vigne et du Grapevine dans les établissements ainsi que des jetons et des Vignes d'expérience, et parfois même des publications approuvées AA.
- Les détenus sont devenus membres parce que les membres AA de l'extérieur vont les visiter. Ils veulent entendre nos partages pour être guidés vers le rétablissement.
- Déjà la région 90 a un congrès des centres de détention pour aider à mieux comprendre le fonctionnement du système correctionnel.

2. Quels défis rencontrons-nous pour transmettre le message des AA à l'intérieur des établissements correctionnels ?

- Les visiteurs ont un formulaire à remplir avant d'entrer et parfois c'est difficile d'être accepté pour franchir les murs (beaucoup de conditions à remplir).
- Les règles sont très strictes avant d'être accepté pour franchir les murs des établissements.
- Un membre doit posséder un dossier impeccable et on lui remet une passe pour entrer s'il est accepté. Le processus est plus simple aujourd'hui, mais encore long.
- La peur des membres d'aller dans ces établissements.
- Il y a encore beaucoup de gros préjugés à démystifier.
- C'est plus compliqué d'aller au niveau fédéral.

- Manque d'information au niveau carcéral.
- Avoir une meilleure collaboration entre les gens de l'administration et AA.
- Problème d'accès difficile.
- Le responsable du comité doit informer le district sur le fonctionnement à l'intérieur des murs.
- Franchir les tabous pour ne pas avoir peur de s'impliquer, l'importance de faire descendre le message.
- Démystifier la clientèle à l'intérieur des murs, ils ont besoin de support.
- Manque de sensibilisation, ils sont isolés, ils aiment entendre le message AA.
- Délai long et compliqué pour le processus d'évaluation entre AA et l'administration ça peut bloquer quelquefois.
- Suggestion que le comité des centres de détention fasse le tour des groupes pour les informer du fonctionnement à l'intérieur.
- Simplifier le formulaire.
- Pour certains membres, donne l'impression d'un milieu hostile. Par contre, il y a eu un virage depuis la pandémie, un travail de sensibilisation est à poursuivre.

Article E : Étudier la demande de mettre à jour l'appendice IV du livre *Les Alcooliques anonymes* pour inclure d'autres prix et recommandations reçus par les AA depuis 1951.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Pensons-nous qu'une mise à jour de l'Appendice IV, pour inclure les distinctions et prix reçus par AA, serait bénéfique ?

- Ce serait une bonne chose puisque cela aiderait les Comités d'information publique à ajouter de la crédibilité au Mouvement AA.
- Cela démontrerait les actions et les bienfaits de notre Mouvement.
- On pourrait l'ajouter dans la 5^e Édition, mais sans en faire de la réclame.
- On pourrait également l'inclure dans les brochures des Milieux professionnels et du Comité de l'Information publique.
- Pas entendu parler qu'un membre reste dans AA à cause des prix reçus.
- Mettre une mention dans le bas de page du gros livre.
- De voir AA remporter des prix donne un sentiment d'appartenance.
- Important de le mentionner, car le gros livre est important.
- Bon pour donner de la crédibilité du mouvement envers le milieu professionnel.
- Bon pour le nouveau qui commence de voir AA remporter des prix, ça dit que c'est un mouvement sérieux.

2. Pourquoi ou pourquoi pas ?

- La majorité des membres optent pour : Pourquoi pas ?
- Majorité trouve bénéfique.

IV. Finances

Article A. Étudier une demande pour réaffirmer la résolution de 1975 stipulant que les délégués devraient insister auprès des groupes que l'inflation a des conséquences sur les dollars contribués, et qu'il est nécessaire d'ajuster les contributions en conséquence, afin de soutenir les services fournis par le Conseil des Services généraux?

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Comment notre Région perçoit-elle la nécessité de réaffirmer l'importance d'ajuster les contributions des groupes face à l'inflation?

- Les contributions ont augmentés. On voit beaucoup plus de 5 \$. Par contre, le loyer a augmenté, le café et tout le reste aussi. On n'envoie pas plus au district.
- Peut-être que AAWS devrait arrêter de supporter les déficits du Grapevine et la Vina.
- Les membres ne sont pas suffisamment informés sur où va l'argent. Un vrai travail d'éducation devrait être fait.
- Il faudrait ajuster les modes de paiement. Moderniser les outils de paiement.
- On devrait recommencer à parler de l'enveloppe anniversaire tant pour les membres que pour les groupes.
- Insister sur la semaine de la gratitude en faisant une collecte spéciale.
- On devrait recommencer à lire la carte verte.
- Plusieurs vieux membres refusent de parler d'argent dans AA.
- Informer, sensibiliser, outils numériques.
- C'est important de rappeler aux membres que l'inflation touche tout le monde, mais la façon de le faire est très importante.
- Nous ne sommes pas là pour leur taper sur la tête, mais les groupes doivent le rappeler doucement afin de les conscientiser que certains groupes devront fermer ou certains services coupés si l'argent vient à manquer.
- Aussi éviter que certains membres qui ne contribuent jamais, mais qui arrivent aux réunions à toutes les semaines avec un café Tim comprennent que les services ne sont pas gratuits.
- La Région doit aussi vérifier la gestion de leurs dépenses pour que les groupes aient plus envie d'envoyer de l'argent.

2. Quels sont les défis ou préoccupations liés à l'augmentation des contributions ?

- Beaucoup de gens ne contribuent pas, car n'ont plus d'argent comptant sur eux.
- Ils aimeraient que les groupes offrent la possibilité de payer Interac.
- Les virements récurrents pourraient être une solution.
- Le coût de la vie augmente, ça coûte cher pour tout le monde, mais certains groupes décident de garder l'argent sans se soucier que les districts en ont besoins ne serait-ce que pour payer les assurances.
- La discussion revient souvent sur les dépenses douteuses du BSG et de ce qu'ils pourraient faire aussi pour aider. Par exemple ASTECAA en zoom, etc.

Article B. Examiner la contribution régionale suggérée quant aux frais des délégués pour la Conférence.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Notre Région estime-t-elle que la contribution suggérée pour les dépenses des Délégués est raisonnable ou devrait-elle être ajustée ? Et quels facteurs devraient être pris en compte pour établir ce montant?

- La contribution suggérée est nettement insuffisante compte tenu du coût réel.
- Les groupes pourraient faire une collecte spéciale Conférence.
- Le montant suggéré devrait représenter 50% du coût réel, donc 4 500 \$
- Seulement 2 régions donnent le coût total, dont notre région, et plusieurs se demandent pourquoi. Bien que nous ne connaissions pas la réponse, le montant minimum suggéré est vraiment très bas comparativement au coût réel c'est pourquoi nous suggérons une augmentation à 3000\$ (l'équivalent d'une augmentation d'un tiers).
- Puisque la majorité des régions donne le minimum, ceci permettra de récolter plus de fonds.
- Certaines personnes étaient préoccupées par le fait que peut-être certaines régions ne pourront pas être présentes par manque de fonds.
- Le BSG s'occupe de les aider de sorte que toutes les régions soient représentées.

2. Quels facteurs devraient être pris en compte pour établir ce montant ?

- L'inflation.
- L'historique de l'augmentation des dernières années.
- Le fait que la majorité des régions donnent le minimum versus le coût réel.

Article C. Examiner le niveau de 10 000 \$ approuvé par la Conférence pour les legs individuels pouvant être faits au Conseil des Services généraux par des membres des AA.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Notre Région estime-t-elle que le plafond actuel des legs individuels est approprié ou devrait-il être ajusté ?

- La majorité ne sait pas ce qu'est un legs testamentaire et ne sait pas qu'elle peut le faire.
- Au début la majorité n'aurait préféré aucune limite. Quand la possibilité d'un recours contre AA de la part des héritiers a été soulevée, tous ont compris l'importance de limiter le montant du legs testamentaire. Le montant de 10 000 \$ paraissait adéquat pour la majorité.
- Nous estimons que le plafond des legs individuels devrait être ajusté. Comme l'historique démontre que le plafond double à chaque 7 ans, nous suggérons de l'augmenter à 20 000\$. Il y aura de plus en plus de legs puisque nos premiers membres sont âgés.

2. Comment percevons-nous le fait que les AA reçoivent un soutien financier par le biais des legs?

- Si les gens peuvent donner à AA c'est justement grâce à AA.
- Ces legs sont volontaires et ne nous enlèvent rien, tout en faisant une grande différence pour le BSG.
- Quand on considère l'infime contribution par legs testamentaire, on n'y voit aucun problème.

Article D. Examiner la contribution annuelle maximum de 7500 \$, approuvée par la Conférence, pouvant être faite au Conseil des Services généraux par des membres individuels des AA. **Ce que votre déléguée aimerait savoir :**

Notre Région considère-t-elle que le plafond actuel de 7 500 \$ pour les contributions individuelles est approprié ou devrait-il être ajusté? Et sommes-nous favorables à une augmentation ou au maintien de ce plafond pour soutenir AA?

- La différence entre une contribution individuelle et une contribution anonyme (dans la poche) a été faite et bien comprise. Il n'y a aucune limite à notre contribution anonyme pourvu qu'elle soit réellement anonyme.

- Il y a eu un consensus sur le fait d'augmenter le montant à 10 000 \$ afin que le legs testamentaire et la contribution individuelle soient du même montant. Plus facile pour transmettre l'information.
- Nous estimons que le plafond annuel de 7500\$ devrait être ajusté à 10000\$
- Nous sommes en faveur d'une augmentation pour soutenir les services des AA en tenant compte de l'inflation et en préservant l'anonymat. Ceci est une préoccupation pour nous pour éviter de leur donner du pouvoir. Geste volontaire donc ne nous enlève rien.

Article F. Suppression de la phrase « Un groupe peut aussi décider de ne pas entendre le rapport du RSG »

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Devrait-on supprimer cette phrase du Manuel de service des AA ?

Oui nous devrions la supprimer, puisque nous ne comprenons pas pour quelles raisons elle se trouve là à la base. Bien que la plupart des gens ne la mettent pas en pratique, elle laisse place à un groupe d'empêcher un RSG de faire le travail pour lequel nous l'avons élu. Même si une seule personne l'écoute, c'est probablement cette personne qui a besoin d'entendre son message. Ça permet aussi de faire connaître les services.

2. Comment notre Région perçoit-elle le rôle du RSG dans l'assurance d'une conscience de groupe bien informée ?

Le RSG est la courroie de transmission entre son groupe et le district, il est le messager des traditions.

Le RSG est un poste clé, il transmet les nouvelles/préoccupations/défis de son groupe au district-région-BSG et il est tout aussi important que les messages circulent dans l'autre sens aussi afin que le groupe soit bien informé.

V. Grapevine/La Vina

Article B : Étudier la liste des sujets suggérés pour les livres de Grapevine pour 2026 ou les années suivantes.

1-Pensons-nous que les sujets de livres proposés par le Grapevine pour 2026 et au-delà répondent aux besoins et aux intérêts de notre Fraternité ?

- Condenser les brochures, faire un résumé.
- Nous sommes là pour l'alcoolique, peu importe la race ou la religion.
- Brochure pour les sans-abris.
- Dans la brochure "Les AA sont-ils pour vous", rajouter un paragraphe "ma consommation", est-ce que je peux m'identifier comme alcoolique?

2-Y a-t-il d'autres sujets que notre Région souhaiterait suggérer ?

Le parrainage de service

Article C : Examiner le plan financier quinquennal pour La Viña.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1- Comment notre Région perçoit-elle la situation financière de La Viña ?

- Il est difficile de donner notre opinion sur ce sujet, puisque le fonctionnement est très différent de celui de La Vigne.
- Au Grapevine et à la Vina, les personnes responsables sont payées tandis qu'à la Vigne ce sont tous des bénévoles.
- Il faudrait qu'ils prennent exemple sur le fonctionnement du Comité des Éditions de La Vigne 2.0.
- Ils pourraient avoir un plan de redressement en faisant des changements et avoir une stratégie par les abonnements.
- LE CA de la Vigne pourrait aider en donnant des suggestions et des pistes de solution.
- Même si c'est un outil de rétablissement important, ils doivent se financer par eux-mêmes.

En général, les membres des ateliers ont exprimé leur accord à La Viña avec certains commentaires. Ces commentaires sont :

- manque de la publicité.
- commencer à tendre vers l'autosuffisance.
- devrait augmenter le prix comme La Vigne.

- se souvenir notre but premier d'aider l'alcoolique qui souffre.
- se concentrer plus sur la version électronique au lieu de celle papier. -
- faire des changements pour devenir plus rentable.

Les commentaires pour ceux qui ne sont pas en accord se résume :

- on devrait être responsable.

2- La Fraternité devrait-elle continuer à la soutenir comme un service, ou faudrait-il prendre des mesures supplémentaires pour la rendre autofinancée ?

- La majorité présente n'est pas d'accord à ce que ce soit le BSG qui finance la Vina puisque c'est l'argent de tous les membres.

ARTICLE E : Examiner le système de rapports financiers pour Grapevine et La Viña.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1-Pensons-nous que ces améliorations du rapport financier du Grapevine et de La Viña rendront l'information plus accessible aux membres ?

- Chaque année, La Conférence fournit des rapports à ce sujet. Cela est de leur responsabilité de les consulter.

2-Y a-t-il d'autres aspects où la transparence financière pourrait être améliorée ?

VI. Publications

Article G : Examiner l'ébauche de la brochure révisée *Questions et réponses sur le parrainage*. (FP-15)

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

Comment garantir que les ajouts sur le parrainage des membres ayant des besoins spécifiques et des personnes en détention respectent pleinement les principes des AA et sont pertinents pour les membres concernés ?

- Il est difficile de savoir ce que les membres comprennent au départ à ce sujet.
- Il faudrait trouver des personnes possédant l'expertise appropriée pour chacun des cas afin de mieux cerner les besoins et répondre adéquatement à leurs attentes.
- Il faudrait aller chercher l'opinion d'une majorité de membres afin de faire un choix judicieux parmi les suggestions les plus pertinentes.

- C'est bien que le sujet de l'accessibilité soit échangé entre les membres de notre programme.
- C'est peut-être que l'information à ce sujet doit être discutée par le parrainage plutôt que par la littérature. Cette démarche peut servir davantage aux parrains et marraines, leur apporter un supplément explicatif, puisqu'aborder ces membres devient souvent très délicat.
- Cet outil doit être adapté à la clientèle dans les RPA.
- Il faudrait attendre que les brochures déjà imprimées viennent en rupture de stock avant de faire ces changements pour éviter les coûts.
- En ce qui concerne le niveau correctionnel, il faudrait démystifier l'implication entre les murs pour amoindrir la peur des membres. La brochure doit expliquer les besoins des membres incarcérés pour attirer les membres à y entrer.
- Nous retrouvons dans nos salles beaucoup de nouvelles problématiques de santé mentale et peu d'outils utiles et pertinents pour aborder ces membres.

En général, les membres des ateliers ont exprimé leur accord à « Questions et réponses sur le parrainage » avec certains commentaires. Ces commentaires sont surtout sur la proposition d'ajouter une section sur le parrainage des personnes incarcérées :

- les personnes incarcérées ne savent pas beaucoup sur le parrainage.
- d'habitude leur parrain est le parrain de groupe.
- est en accord, mais ne pas doubler d'information.
- faire des ateliers derrière les murs.
- garder simple.
- pas d'accès aux personnes incarcérées.
- concentrer la brochure sur les personnes incarcérées qui ont le droit de sortir pour faire des réunions.
- ceux qui vont lire cette section possible de la brochure pourront le transmettre aux autres
- la brochure permettrait de transmettre l'information sur le parrainage, car nous avons peu de temps aux réunions derrière les murs.

Les commentaires pour ceux qui ne sont pas en accord se résume :

- avoir un pamphlet séparé pour le parrainage dans les centres de détention.
- n'apporte rien de plus.

Article J : Étudier la demande que les Douze Concepts des Services mondiaux et les essais sur les Douze Concepts des Services mondiaux soient inclus dans la publication actuelle *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Les Douze Concepts devraient-ils être ajoutés au livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* afin d'en accroître la diffusion et la compréhension ?

- Il est important de les ajouter pour que les membres puissent savoir qu'ils existent. La majorité des membres qui les découvrent, c'est lorsqu'ils arrivent dans les services.
- Le 12-12 étant un document de base, il ne doit pas être modifié ou si c'est le cas, très légèrement.
- La capacité de lecture des membres de nos groupes baisse, donc on ne doit pas compliquer les choses.
- Un document à part devrait être fait pour amener les membres à vouloir s'impliquer davantage.
- Si l'on fait ce changement, il faudrait à ce moment-là changer le titre pour : les 36 Principes du Mouvement.
- Le 12-12 est un extrait du Gros Livre, donc, il ne devrait pas être modifié.
- Il existe déjà une brochure dessinée, donc ce n'est pas nécessaire.
- On pourrait en faire une vidéo.
- Cela n'a pas sa place, car il est déjà difficile de parler des Traditions et peu de gens sont intéressés.
- Les membres qui sont favorables avec le projet sont ceux que les services interpellent.
- Il existe assez de documentation sans en ajouter.
- En utilisant un texte plus simple et plus convivial, cela permettrait à un plus grand nombre de membres à y avoir accès. En augmentant la compréhension des Concepts.
- Le 12-12 est un outil de rétablissement, les Concepts sont directement liés au service.
- Si les Concepts sont ajoutés dans un livre avec les 12 Étapes et 12 Traditions, il devrait y avoir un avis que ce livre ne doit pas être lu d'un couvert à l'autre par un nouveau, une nouvelle, mais la lecture être guidée par un parrain et/ou une marraine.
- Ce serait un document complet pour une traversée en entier dans le cheminement vers la sobriété.
- La majorité des membres sont contre.

En général, les membres des ateliers ont exprimé leur accord à l'ajout des 12 concepts avec certains commentaires. Ces commentaires sont :

- le service a changé son parcours.
- il y a 36 principes et non 24.
- le triangle de AA rétablissement-unité-service.
- c'est un tout.

- c'est une amélioration.
- plus disponible.
- mais simplifier.
- pas trop orienté sur la conférence.

Les commentaires pour ceux qui ne sont pas en accord se résume :

- beaucoup trop de travail.
- les 12 concepts ne réduisent pas l'égo.
- trop compliquer.
- enlève l'importance sur le 12-12.

2. Est-ce que cela aiderait davantage de membres à s'engager dans la structure de service des AA ?

- Non, c'est le travail du parrain ou de la marraine de service et/ou de rétablissement à guider son filleul ou sa filleule.

Article K : Étudier une demande de mise à jour du livre *Vivre... sans alcool!*

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

- 1. Vivre Sans Alcool devrait être mis à jour afin de refléter les défis modernes et les ressources numériques pour le rétablissement ? Quels changements seraient les plus utiles aux nouveaux venus aujourd'hui ?**
- 2. Appuyons-nous la mise à jour de Vivre Sans Alcool pour inclure les réunions en ligne, les médias sociaux et les différentes expériences de rétablissement ? Quelles mises à jour spécifiques serviraient le mieux les nouveaux venus dans les AA d'aujourd'hui ?**
 - La majorité des membres sont en faveur, car ce sont des changements nécessaires avec les nouvelles technologies d'aujourd'hui.
 - Nouvelle ère numérique : réseaux sociaux : dangers pour l'anonymat.
 - Plusieurs membres se sont rétablis par les réunions virtuelles.
 - On devrait ajouter des expériences plus récentes et ajouter d'autres dépendances.
 - C'est un outil de rétablissement important pour le nouveau ou la nouvelle. Donc, il serait important de le moderniser.

En général, les membres des ateliers ont exprimé leur accord à *Vivre... sans alcool!* avec certains commentaires. Ces commentaires sont :

- devrait être moins ennuyeux.

- devrait être une lecture pour les jeunes.
- devrait être moins sur les croyances.
- avoir plus de lignes directrices pour le domaine des médias sociaux.
- trouve que c'est un outil pertinent.
- pas trop enlevé.
- afin qu'il soit à jour.
- section pour l'anonymat.
- ajouter une section sur la sécurité.
- refléter la réalité.

Les commentaires pour ceux qui ne sont pas en accord se résume :

- ne pas alourdir la littérature.
- correct tel quel.

Article L : Discuter du processus d'étude du Plain Language Big Book

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1-Quelle est la position de notre Région concernant le processus proposé pour l'examen du Plain Language Big Book?

- Le consultant professionnel qualifié devrait être un membre AA afin de traduire le plus fidèlement possible, le langage AA.
- Le Gros Livre en français doit être traduit en langage simple.
- Il faut garder intacts, les mots dans Les Étapes, les Traditions et les Concepts. En conservant le processus pour ralentir ces changements.
- Il faudrait avoir le livre en français en même temps que celui qui sera modifié en anglais.

2- Devrait-on envisager des modifications dès maintenant, ou attendre d'avoir plus d'expérience avant d'apporter des révisions ?

- Rien ne presse, on devrait poser la question dans nos consciences de groupe.

VII. Politiques et Admissions

Article D : Discuter de la démarche pour les articles à la majorité simple.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Notre Région estime-t-elle que les articles à la majorité simple devraient être présentés différemment dans le Rapport final de la Conférence pour mieux distinguer leur statut ?

- On retrouve des informations pertinentes sur ces sujets dans le Rapport trimestriel et dans les Faits saillants.
- Oui, si ces sujets sont discutés de façon claire à la Conférence.
- Oui, cela peut être discuté, mais ils ne doivent pas se retrouver dans le Rapport.
- Non, on ne devrait pas mettre ça dans le Rapport, il faudrait focuser sur les plus importants.
- En désaccord, car les discussions doivent rester à la Conférence et lorsque les décisions seront prises, on pourra les ajouter au Rapport.
- Non, cela devient trop lourd, donc ils n'ont pas leur place.
- Lorsqu'une proposition ne passe pas, on ne devrait pas la retrouver dans le Rapport.
- Rien n'est jamais perdu, un sujet important reviendra à l'ordre du jour lors d'une prochaine Conférence.
- D'accord pour qu'on le mette dans le rapport final de la conférence.
- Ça peut être pertinent mieux informer.
- Majorité simple porte à confusion vs le 2/3.
- Pour la transparence, c'est bon de l'avoir.
- Pas d'accord qu'on ne mette seulement que les propositions.
- Bon pour les archives.
- Enlever le mot adopter, il y a trop de confusion.

2-Y a-t-il des préoccupations quant au processus actuel de traitement des articles à la majorité simple et leur transmission aux comités du Conseil ?

- Il faut que ça reste comme ça pour laisser des traces.
- Propositions simples, ajouter que les administrateurs n'y touchent pas.

Article E : Étudier une demande qu'une super majorité des membres votants soit nécessaire pour changer ou modifier les publications des fondateurs.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Une « super majorité » devrait-elle être requise pour modifier ou amender la littérature des Fondateurs des AA ?

- Le parrainage fait en sorte que l'information pourrait être expliquée par une mise à jour.
- Dans les différentes versions actuelles, on retrouve diverses interprétations, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver.
- Nous croyons cela excessif. Il faut une majorité substantielle pour changer des choses.
- Les 2/3 ou 75% est véritablement équitable pour la globalité des membres. C'est bon et efficace.
- En faveur d'une super majorité 3/4.
- Ca marche au 2/3 depuis longtemps pourquoi changer.
- Zone grise.
- Le 2/3 oui, mais en recherche d'unanimité.
- Donc, avec le 3/4 il n'y aura jamais de changements des écrits.

2. Comment pouvons-nous équilibrer la préservation de notre histoire avec la nécessité d'assurer la pertinence de notre littérature pour les générations futures ?

- En voulant aller trop vite, on pourrait créer un bris de confiance.
- Les changements créent souvent de la controverse.
- Il y a déjà assez de changements qui ont été apportés dans les différentes éditions, donc d'autres changements ne sont pas nécessaires.
- Trouver une façon qui fonctionne mieux pour les nouveaux.
- Pourquoi changer ?? Je me rétabli avec la littérature. • Dans d'autres fraternités, ils fonctionnent autrement.
- Oui c'est important pour les générations futures.
- S'il y a un changement, il faut rester inclusif.
- Ne pas changer le message des fondateurs.

Article F : Envisager une demande portant sur l'élaboration de lignes directrices sur les rôles et responsabilités des délégués remplaçants temporaires.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Devrait-on établir des lignes directrices claires pour les Délégués remplaçants temporaires ?

- Cela devrait être donné aux deux responsables pour qu'ils puissent avoir les mêmes informations pour bien nous représenter à la Conférence.
- Oui, ajouter des lignes directrices, cela simplifierait les choses.
- Même au niveau du District cela amène des problématiques, donc : oui.
- Élaborer des lignes de conduite suggérées avec toute la participation des administrateurs et des Comités et qu'une décision commune soit amenée sur le plancher.
- Le guide ne doit pas être partageable si le délégué est déjà présent à la Conférence. Cela ne doit pas créer une dualité de porte-parole.
- L'accès complet a déjà été discuté et il n'a pas été accepté.
- Oui il est important d'avoir les informations nécessaires pour servir l'alcoolique qui souffre encore.
- L'importance d'avoir des directives claires.

2. Quels éléments devraient être inclus pour assurer une transition fluide lorsqu'un Délégué ne peut pas remplir son rôle ?

- Cela devrait se produire seulement lors de conditions exceptionnelles.
- Il est de la responsabilité du délégué de tenir au courant son adjoint si le cas se présente.
- Instaurer des lignes de conduite.

Article G : Étudier une demande pour hiérarchiser une liste des critères de sélection afin d'informer la démarche de sélection des comités.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Devrait-on établir une liste de critères prioritaires pour orienter le processus de sélection des comités, au-delà de la sélection aléatoire ?

- La majorité des participants à cet atelier sont en accord avec la démarche de sélection.
- Si l'on devient des spécialistes ce n'est pas bon pour le Mouvement AA. Cependant, pour les deux Délégués qui se suivent, cela apporte une meilleure vision d'un sujet.
- Pourquoi changer une valeur gagnante. Contre l'instauration d'un logiciel.

2. Quels facteurs devraient être privilégiés pour assurer une sélection juste et une participation large à la Conférence ?

- Beaucoup de critères sont déjà établis et sont efficaces, donc c'est très bien ainsi.

VIII. Information Publique

Article B.1b. Examiner le plan pour évaluer les MIP en espagnol et en français.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1.Comment les annonces de service public en espagnol et en français devraient elles être évaluées pour s'assurer qu'elles atteignent efficacement leur public cible ?

Le problème ne semble pas être l'évaluation, mais plutôt de trouver des moyens de les faire connaître au niveau local et démystifier toutes les préconceptions de ceux qui ne les ont pas vus.

2.Quels critères devraient être prioritaires dans le processus d'examen ?

Le marché ciblé et le message « one on one » puisque le sondage des membres fait ressortir que ce ne sont pas les MIP qui les ont emmenés à AA. La longueur également 30 secondes serait mieux que 60 secondes.

- Les messages ne rejoignent pas assez les jeunes.
- Les messages sont pertinents, il les entend le matin à la radio et cela commence bien la journée.
- Les voix sont comme l'intelligence artificielle, mais ils sont pertinents aujourd'hui ce sont les podcasts.
- Le français est trop parfait, touche moins les jeunes. Annonce dans le Montréal matin il y a longtemps.
- Message radiophonique, donc un public cible est pour les personnes plus âgées. Annoncez sur CHOM FM cela rejoint plus les jeunes avec des annonces frappantes, cherche des annonces plus théâtrales moins IA.
- Je trouve cela bien, public plus âgé.
- Le public cible, ce sont les jeunes, mais pourquoi pas prendre un alcoolique qui a eu un bas fond, par exemple, ou un itinérant un vrai alcoolique.
- Moi, je me suis reconnue même si la personne avait cinquante ans. Le message essentiel est là, court, bref et concis.
- Je suis d'accord d'y aller, un peu comme tu fais la douzième étape à l'accueil du nouveau.

Article B.3. Étudier une proposition de création de nouveau MIP vidéo.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. AA devrait-il développer une nouvelle vidéo MIP ?

Le consensus des ateliers est non, on en a suffisamment et on peut les mettre à jour si besoin. Le message est le même et nous devons considérer que le coût d'un nouveau vidéo IP est d'environ 80 000? Incluant la diffusion.

2. Quels messages ou thèmes clés devraient être inclus pour mieux rejoindre ceux qui souffrent encore de l'alcoolisme ?

- La base de notre message un alcoolique qui parle à un autre alcoolique quel que soit l'âge, la race, la culture, l'orientation sexuelle et autre. Le problème n'est pas le message, mais de le faire connaître au niveau local.
- J'ai vu à une assemblée générale message plus personnel que la radio, plus ciblé.
- J'ai vu deux messages à la TV, qui passe à l'heure du souper.
- Je n'ai jamais vu de messages à la TV, j'ai vu avec des images parlant le même message, mais pour la radio.
- La 1 ère vidéo je l'ai vu à la TV, l'actrice me ressemble, mais le 2^{ième} non. Besoin de plus de diversité.
- J'ai vu, la diversité, couleur, les origines, plus de jeunes et de vieux aussi. J'aime les messages cela effectue le travail.
- Cela devrait être plus réaliste, par exemple alcool au volant, qui touche les gens qui ont des problèmes, qui parlent de leur vécu.
- Pages sur YouTube, les messages sont tous là. Information publique des districts devraient contacter les stations de TV.
- CFNJ On peut être membre du poste radio, pour un petit montant qui nous donne accès à leur calendrier et passé des messages radiophoniques pour une somme en bas de \$100.00.
- Annonce c'est bon, pour une nouvelle, cela serait pour les plus jeunes de 12 ans à 20 ans.
- Pourquoi pas faire un concours pour faire participer les jeunes partout dans le mouvement, fait par les jeunes pour les jeunes.
- Jeunes ou âgées, ou qui ont des problèmes de santé mentale.

Article F. Examiner le rapport sur application Meeting Guide.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Quelles améliorations devraient être prioritaires dans l'application Meeting Guide pour mieux répondre aux besoins des membres des AA et faciliter l'accès aux réunions ?

Les participants sont impressionnés par le nombre d'utilisateurs et apprécient énormément l'application. Cependant, ils sont en accord avec les suggestions.

- La possibilité de faire des contributions via l'application serait une priorité
- Il y a des réunions qui touchent deux régions, des districts différents aussi pour la même réunion. C'est à corriger depuis que Meeting guide existe.
- Les publications à ajouter sur meeting cela serait formidable.
- La présentation de l'application de Meeting guide à un nouveau, dans un after meeting par exemple cela donne tellement d'information aux nouveaux.

Article M. Discuter des brochures/documents de l'information publique.

Ce que votre déléguée aimerait savoir

- 1. Les brochures et documents actuels de l'Information publique répondent-ils encore aux besoins des membres et du grand public ?**
- 2. Quels ajustements ou mises à jour pourraient être nécessaires ?**

- Besoin de les faire connaître au niveau local.
- Une brève information des ressources sur aa.org est faite.
- Le principe de faire une recherche sur ce site a été expliqué.
- Un besoin au niveau local de faire connaître le site aa.org
- Depuis un an et demi, le poste d'information publique est vacant, ce qui entraîne un manque de ressources et de visibilité générale. Beaucoup de contacts à faire, les hôpitaux, les jeunes, les personnes âgées, etc.
- Nous avons un représentant de l'information publique et il est excellent.
- Suggestion de mettre des codes QR vers des brochures ou même des MIP.

IX. Actes et statuts

Article A. Discuter du Manuel du Service chez les AA, édition 2026-2028 :

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Soutenons-nous ces mises à jour du Manuel de service des AA, y compris l'ajout d'une section "Amendements" et les modifications de langage proposées ?

Oui nous sommes d'accord, car le bas de page avec les petits caractères c'est vraiment difficile à lire et à suivre. Une section amendements est vraiment une excellente idée.

- Pour certains il est déplorable que nous n'ayons pas encore la version française papier au mois de mars.
- Une majorité des membres sont en accord avec tous les changements, y compris la page "Amendement".
- Concernant le retrait du mot femme, certains ont peur à la controverse surtout chez nos voisins. Pour notre Région la majorité est d'accord pour que le mot soit enlevé dans la version anglaise pour être uniforme avec les deux autres versions.
- Il est suggéré, dans la version française, d'ajouter un glossaire ou lexique de la terminologie anglaise qu'on entend souvent. Par exemple pour administrateur.

2. Avons-nous des préoccupations ou des recommandations supplémentaires à formuler?

En profiter pour revoir la disposition au complet, plus gros caractères, car difficile à lire.

Article B. Étudier une demande pour rallonger l'Article Trois des Statuts de la Conférence pour protéger les écrits des cofondateurs.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. L'Article Trois de la Charte de la Conférence devrait-il être élargi pour protéger les écrits des Co-Fondateurs contre d'éventuelles modifications ?

Oui il devrait être élargi pour leurs protections. Les textes de base, bien qu'ils ne soient plus nécessairement d'actualités, doivent être protégés et rester intacts quelque part, car c'est la base.

2. Quel niveau de conscience collective devrait être requis avant toute modification de ces textes fondamentaux ?

Certains ont proposé 75% mais après discussion, les deux tiers nous ont toujours bien servis, alors 66% ou plus pourrait être utilisé comme pour le reste de nos votes.

- Le consensus est clair : on devrait protéger les textes de nos cofondateurs avec la plus grande prudence. On ne peut pas se permettre d'aller à moins de 75% pour un vote à ce sujet. À la limite on pourrait mettre des notes en bas de page pour rappeler le contexte historique.
- Une très petite minorité pense qu'un vote à 50% serait suffisant afin de moderniser le mouvement.

X. Traitement et Accessibilité

Article B. Examiner le rapport de progrès sur l'expérience partagée par le Mouvement pour les efforts de sensibilisation auprès des membres AA dans les forces armées et les anciens combattants.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Comment AA peut-il améliorer sa sensibilisation auprès du personnel militaire et des anciens combattants ?

- Il y a un tabou ou préjugé à traverser à l'intérieur du service militaire. Certains suggèrent une approche plus discrète avec la mention AA plus subtile. Il existe un grand préjudice à ce sujet dans les forces armées et l'appartenance aux AA comme alcoolique peut être notée à ton dossier donc nuire à ta carrière militaire.
- AAGV a publié un livre AA in the military AAWS et AAGV pourrait travailler en collaboration. Il y a eu des suggestions de mettre sur les babillards de l'information style « vous pensez avoir un problème d'alcool, on peut vous aider » suivi de QR sur une brochure ou un MIP.

- Considérant les préjugés existants et les peurs d'être identifié, il serait préférable de sensibiliser les aumôniers et les médecins sur les bases militaires, car ils sont tenus à la confidentialité.
- Une autre suggestion contacter les associations d'anciens combattants et les têtes dirigeantes des forces armées.
- C'est un circuit fermé qui va être très difficile à percer. Peut-être se servir des militaires qui sont à la retraite et qui ont bénéficié du programme AA
- Vétéran et a connu AA à travers les forces armées. Dans chaque base il y a des problématiques, il y a des rencontres avec des aidants, des conseillers pour la drogue et l'alcool, des infos disponibles pour des thérapies de 28 jours.
- Il y a des partages en centres de détention et dans les bases de forces armées.
- Il y a des alcooliques, beaucoup de difficultés.
- Ancien militaire, l'alcool coule à flots et ce n'est pas chers. C'est surveillé sur les bases. Il reste du travail à faire.
- Pourquoi ne pas faire de l'information publique sur les bases, dans les bars militaires, ou par un programme d'aide aux militaires?

Article H. Examiner la liste des ressources pour les Communautés éloignées et la Collaboration avec les Communauté des aînées.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

- 1. Avons-nous des ressources ou des expériences locales qui devraient être ajoutées aux listes de ressources pour les communautés éloignées ou les aînés ?**
 - La discussion s'est portée sur la manière de rejoindre les personnes aînées.
 - Tous sont d'accord que le problème est grandissant suite à différents deuils, la solitude, l'isolement, les personnes âgées se tournent vers l'alcool.
 - Ils ne connaissent pas les drogues fortes, ce n'est pas toujours le cas pour les communautés éloignées.
 - Il y a eu des suggestions de sensibiliser les corporations propriétaires de RPA.
 - Organiser des ateliers d'information sur l'évolution de l'alcoolisme et les solutions.
 - Il y a aussi des associations d'aînées (FADOQ, cercle des fermières) qui publient des infolettres et donnent des sessions d'information sur divers sujets.
 - Un autre outil serait de sensibiliser les travailleurs sociaux.
- 2. Quels défis ou lacunes rencontrons-nous dans l'accompagnement de ces membres ? Le défi est leur isolement et leur consommation bien cachée. L'accompagnement sera-t-il différent de l'accompagnement de tout autre nouveau. Retour à la base, notre mission, un alcoolique qui parle à un autre**

alcoolique. Le livre Les AA pour l'alcoolique plus âgé pourrait être un outil pour les sensibiliser.

- Les personnes âgées, sur plateforme numérique, ils ne peuvent plus se rendre en présentiel.
- Les personnes âgées dans l'établissement qui ont des problèmes d'alcool et de médicaments.
- Sylvain. Création d'un comité information publique et à voir à contacter ses endroits.
- Patrick. RPA Les personnes âgées sont une clientèle différente, notre présence leur font du bien et réagisse durant la semaine positivement d'après le personnel. Les membres visiteurs ne sont pas au rendez-vous.
- Suzanne. Résidences moyennes de contacter les infirmières sur place. Des réunions sur plateformes numériques seraient très intéressantes.

XI. Administrateurs

Article F : Examiner la proposition du processus de blâme.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

- 1. Soutenons-nous la création d'une "session sur l'harmonie et l'efficacité" à la Conférence des Services généraux ?**
 - La majorité des participants sont « Pour » la création, mais cela demande une réflexion.
 - Nous sommes d'accord, mais où les ajouter à l'agenda?
 - Il est important de passer tous les griefs, mais en triant certains.
- 2. Comment AA devrait-il gérer les motions de censure ? Sommes-nous d'accord pour les autoriser après la date limite des PAI ?**
 - La majorité des participants sont « Contre », car il faut prendre le temps de régler les choses adéquatement.
 - Il est important de respecter la date limite.

XIII. Congrès internationaux / Forums territoriaux

Article B. Examiner le rapport de progrès sur la création d'une nouvelle déclaration à adopter lors du Congrès international de 2030.

Ce que votre déléguée aimerait savoir :

En général, les membres des ateliers ont exprimé leur accord à la création d'une nouvelle déclaration à adopter lors du Congrès international de 2030 avec certains commentaires. Ces commentaires sont :

- mais court.
- comme un cri ralliement.

Les commentaires pour ceux qui ne sont pas en accord se résument ainsi :

- c'est quoi qui manque dans les autres?
- il a tout ce dont nous avons besoin dans les publications

